



AMAPP LES PANIERS BIO DU GÂTINAIS
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 25 JANVIER 2020
À CHÉROY (SALLE DU 1^{ER} ÉTAGE DE LA MAIRIE)

Adhérents présents : Stéphane Benard, Daniel Blot, Françoise Bon, Élisabeth Charon, Marie-Jo Charon, Flora Crestani, Agnès Dutrévis, Émilie Girault, Jean-Pierre Goupillon, Éric Gradaive, Anne Jacques, Isabelle Ksyk, Philippe Ksyk, Kristell Lancelot, Laetitia Legros, Denise Loiseau, Denise Loison, Sylvia Lotieff, Jérôme Pétin, Mireille Robin, Hélène Tachon, Marie-Alice Tavarès

Adhérents représentés : Mireille Barret, Annick Bertrand, Éliane Brun, Anne Durand, Mhairi Forbes, Yvette Garnier, Caroline Kuenemann, Micheline Lemaire, Martine Lhermitte, Andrée Maresquet, Hélène Petit, Serge Petit, Dominique Réty, Franck Robin, Marie-Claire Thomas, Sylvie Tironneau, Prunelle Ville

Invitée : Martine Schreiner - Chéroy Animation

Le quorum étant atteint, le président Jérôme Pétin ouvre la séance à 14h45.

A - Bilan moral

Le président expose son bilan.

- Comme les années précédentes 2 portes ouvertes ont été organisées, en juin puis en décembre avec une tombola.
- Nous avons également participé à la promenade vagabonde organisée par le RCGB avec la préparation des repas.
- En 2019, l'association a fêté ses 10 ans, en octobre, par une soirée avec le groupe de chants et danse A Ti A Taille. Cette fête a eu lieu dans la nouvelle salle des fêtes de Chéroy. Le petit reportage filmé lors des portes ouvertes de juin a été diffusé.
- Pour la 2^{ème} année, l'Amapp a participé au marché de Noël à Chéroy. Notre stand était bien placé et le marché a été mieux préparé, il y a eu beaucoup de passage.
- Les finances permettant de le faire, un nouvel éclairage a été posé sous le porche.
- Le nombre des adhérents est en légère hausse (59 adhérents).

Le rapport moral est approuvé à l'unanimité.

B - Rapport financier`

Elisabeth Charon, trésorière présente le budget de l'année écoulée.

Il est rappelé que les adhérents arrivant en fin d'année écoulée et ayant acquitté une cotisation complète n'ont pas à renouveler cette cotisation en janvier.

L'Amapp prévoit d'acquérir de nouvelles tables, de préférence pliantes, en remplacement de celles en plastique particulièrement abîmées et pour compléter les besoins notamment lors des portes ouvertes.

Isabelle et Philippe Ksyk informent les adhérents qu'ils mettent à disposition des petites tables dont ils n'ont plus besoin.

Par ailleurs, le restaurant La Tour de Chéroy fermant, il est signalé à l'assemblée que les tables seront mises en vente.

Le rapport financier est approuvé à l'unanimité.

Il est proposé à l'assemblée de remplacer l'achat d'actions Terre de Liens par l'achat d'un panier social qui serait distribué à une famille bénéficiaire des Restos du Cœur de Saint Valérien.

L'association proposant des ateliers cuisine, l'Amapp a une certitude que le panier sera consommé.

Sur une question de ce qu'est Terre de Liens, Éric Gradaive explique que c'est une association nationale qui agit localement en achetant des terrains afin de les louer à des agriculteurs.

Le contrat implique la non-vente du terrain et de ne faire que de l'agriculture biologique.

Éric nous explique que c'est un bail de carrière (jusqu'à ce qu'il arrête) et environnemental.

Il existe une fondation qui reçoit les dons, y compris des exploitations complètes.

C'est un actionnariat citoyen.

A cet effet, l'Amapp verse chaque année 4€ par cotisation perçue pour Terre de Liens au profit de l'exploitation d'Éric Gradaive puisqu'il est possible de choisir l'exploitation que l'on souhaite soutenir.

D'ailleurs, l'Assemblée est informée que le terrain est à présent payé.

C - Rapports des producteurs et tuteurs

1/ Lait et œufs (Anne Jacques)

Il est à noter qu'à l'issue du contrat du 1^{er} semestre, le contrat lait n'a pas été reconduit.

M. Chicanne a revendu ses vaches à un exploitant conventionnel.

Les contrats œufs fonctionnent bien, il y a une vingtaine de contrats.

Les augmentations tarifaires sont liées aux coûts de plus en plus élevés de l'alimentation des poules.

2/ Pains (Isabelle Ksyk)

Le nombre de contrats souscrits est assez stable, mais moins de pains sont commandés.

Fin 2018, la baguette avait été intégrée au contrat, ce qui a bien fonctionné cette année. Elle est bien appréciée et se conserve bien au réfrigérateur.

L'assemblée demande à ce que la baguette soit moins cuite afin de mieux se conserver.

Isabelle rappelle que les adhérents ont jusqu'à ce jour pour souscrire un contrat à compter du 7 février 2020.

3/ Farines, pâtes, légumineuses, céréales et pommes de terre (Agnès Dutrévis)

A noter par rapport à 2018 :

- une augmentation des ventes en farines,
- une légère baisse sur les légumineuses et céréales,
- une augmentation sur les pâtes, en plus d'une offre de variétés plus importante,
- une belle augmentation sur les huiles (l'offre de variétés a été augmentée en cours d'année 2018),
- une baisse sur les pommes de terre malgré une offre tout au long de l'année.

Concernant le prix des huiles très inférieur chez Germinal, Marc leur signale régulièrement qu'il y a une erreur sur leur prix de vente car Germinal l'achète au juste prix tout en les vendant moins chère que ce que Marc vend aux Amappiens et à la ferme.

Marc est toujours content de venir, même si les commandes ne sont pas toujours au RdV, cela lui permet de voir du monde et de discuter.

Le calendrier est fixé (derniers vendredis des mois de février, avril et octobre, mi-juin pour la fête, 1er vendredi de septembre pour la rentrée, puis dernier vendredi de décembre à l'occasion de la fête de fin d'année).

Il n'y aura pas d'augmentation sur les tarifs 2020 par rapport à 2019.

La récolte n'ayant pas été très bonne, il risque d'y avoir une rupture des ventes de pommes de terre.

4/ Volailles (Jean-Pierre Goupillon)

Christelle Garnier est toujours satisfaite, les commandes étant stables par rapport à l'année dernière.

Il y a eu quelques erreurs dans les commandes, Jean-Pierre s'excusant également de la part de Christelle.

L'assemblée est informée qu'il y a une légère hausse des tarifs en début d'année.
Par ailleurs, Christelle prévient toujours lorsqu'elle ne peut répondre aux commandes selon la production du moment.

Il est demandé par ailleurs qu'un tarifier soit joint au mél d'information sur la venue de Christelle.

Jean-Pierre informe l'Assemblée qu'il passe la main sur le tutorat.
Marie-Jo Charon a accepté de prendre la suite.
L'Amapp remercie Jean-Pierre pour son implication au sein de l'association.

5/ Miel (Philippe Ksyk)

Philippe Ksyk nous informe qu'Hélène Vivion, suite à des problèmes de santé et à défaut d'abeilles, ne vend plus de miel mais a quelques produits transformés.

Par ailleurs, la production de Guillaume Jouan a subi une mauvaise récolte.
Il vient chaque dernier vendredi de trimestre.
A noter qu'il a des produits transformés différents de ceux d'Hélène, ce qui permet de compléter l'offre.
Etant également herboriste, il ne peut vendre ses herbes uniquement lorsque Sylvie Bornet est absente, ceci afin d'éviter la concurrence directe.

6/ Herbes fraîches (Isabelle Ksyk)

Emmanuel Bruchard ne viendra que du printemps jusqu'en novembre.
La vente directe n'étant pas autorisée à l'Amapp, il y aura lieu de convenir un mode de fonctionnement avec le producteur.

7/ Cidre et jus de pommes (Jérôme Pétin)

Charlène Gillet est contente de venir. Elle a été présente 4 fois dans l'année.
Il est à noter que la production de fruits cette année a manqué.

La question est posée de consigner les bouteilles.

8 / Huiles de Nicolas Nansot (Jérôme Pétin)

Faute de commandes, Nicolas Nansot n'est venu qu'une seule fois.

9/ Fruits rouges (Elisabeth Charon)

La production de Muriel Fougard a été mauvaise cette année.
Elle est cependant venue lors de la fête de Noël.

10/ Bière (Isabelle Ksyk)

L'intégration d'Odile en cours d'année s'est bien passée et ses bières ont eu beaucoup de succès.

A noter que ses bouteilles sont consignées.

Un système de commandes au préalable à ses venues sera mis en place.

11/ Tisanes

Sylvie Bornet est toujours contente de venir, lorsqu'en amont sa venue est annoncée et suivie, il y a des commandes.

La question du tutorat est posée.

En effet, il semble que Pascaline Troubadour ne puisse plus accorder du temps. Agnès Dutrévis la contactera.

Emilie Girault se propose de reprendre le tutorat.

12/ Fromage de chèvre (Elisabeth Charon)

Cette année entre 15 et 20 contrats ont été souscrits, représentant 10 à 15 paniers chaque quinzaine.

Selon la production, il se peut qu'il y ait 1 ou 2 ventes à la commande en mars avant la reprise des contrats en avril.

13/ Savons

Cette année, les Savons Arthur ne sont pas venus.

En effet, l'entreprise a explosé dans ses ventes et ils se sont retrouvés débordés.

L'Amapp comprend qu'ils ne puissent plus venir.

Le maintien de la collaboration sera discuté lors d'une réunion du Conseil d'Administration.

14/ Légumes (Éric Gradaive)

Éric rappelle qu'il existe à présent 2 types de contrats :

- l'habituel, hebdomadaire pour 1 semestre,
- à la demande qui propose 12 paniers (moyens) sur le semestre, à prendre comme on le souhaite.

Actuellement, il y a 33 paniers hebdomadaires et 4 paniers à la demande.

Cela fait 10 ans qu'il est avec l'Amapp - Les Paniers bio du Gâtinais et se sent soutenu.

L'Amapp représente 25 % de son chiffre d'affaires, le reste étant réparti entre une autre amap et la vente sur place.

Pour la prochaine saison, le contrat à la demande est reconduit.

NB - Un bilan est joint au présent compte rendu.

D - Cotisation 2021

Le montant de l'adhésion 2021 proposé est de 12 € incluant 4 € qui permettent d'acheter des actions à Terre de Liens.

Le montant de la cotisation pour 2021 à 12 € (dont 4 € reversés à Terre de Liens) est adopté à l'unanimité

E - Renouvellement du Conseil d'Administration

Tous les membres actuels restent au sein du Conseil d'Administration. Cependant, le Président demande à l'Assemblée s'il y a des candidat-e-s. Martine Lhermitte et Stéphane Benard se présentent.

Les candidatures de Martine Lhermitte et Stéphane Benard au Conseil d'Administration sont acceptées à l'unanimité.

Le Conseil d'Administration est donc composé de : Stéphane Benard, Elisabeth Charon, Agnès Dutrévis, Anne Jacques, Isabelle Ksyk, Laëtitia Legros, Martine Lhermitte, Sylvia Lotieff, Jérôme Pétin, Mireille Robin et Pascaline Troubadour.

F - Questions diverses

1/ Ventes directes lors des portes ouvertes

Il est suggéré que les producteurs présents lors des portes ouvertes apportent des produits supplémentaires afin de permettre aux visiteurs d'acheter et d'essayer les produits.

2/ Marché des producteurs à Chéroy

Madame Schreiner (Chéroy Animation) informe l'assemblée qu'un marché des producteurs aura lieu à Chéroy le 13 avril 2020 et nous demande d'inviter les producteurs de l'Amapp.

Nous lui indiquons que notre mission est de faire connaître l'Amapp, mais qu'elle peut tout à fait prendre les coordonnées des producteurs sur notre site internet et les inviter.

3/ Ouverture du porche

Il est rappelé que les portes du porche, en-dehors des heures de distribution, sont ouvertes le vendredi jusque 21h et le samedi de 9h30 à 12h.

Si les adhérents ne peuvent venir sur ces créneaux pour retirer leur panier, ils sont invités à prévenir l'Amapp, soit pour donner les produits, soit pour convenir d'un autre moment.

Par ailleurs, à partir de 2 oublis, les paniers restants seront systématiquement redistribués, conformément aux dispositions du contrat.

La famille Ksyk ayant des chats, il est important que la porte soit bien fermée derrière soi afin d'éviter qu'ils aillent sur la route.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16h15.

-ooOoo-

NB -

Au téléphone, Pascaline Troubadour nous informe que s'il y a assez de monde au CA et si quelqu'un reprend le tutorat du Cabaret des Oiseaux, elle veut bien se dégager.

Agnès lui a confirmé que nous avons des adhérents qui se sont proposés et dont les candidatures ont été acceptées.

Pascaline Troubadour peut donc être retirée des listes des membres du CA et des tuteurs.

Nous pouvons de fait intégrer Emilie Girault dans la liste des tuteurs.

2019: LE JARDIN DU MARAIS A 10 ANS

Bonjour, je suis le Jardin du Marais, j'ai 10 ans et j'ai bien poussé sur les terres de Marsangy!

Il faut dire qu'Eric, mon créateur, avait la patate quand il s'est lancé. Il est passionné par la magie de cultiver des légumes variés et originaux pour se nourrir, et ceci dans le respect du sol, de l'eau et des autres êtres vivants.

Il y a eu des années où j'ai fait mes choux gras, ...et d'autres plus compliquées, j'ai même frôlé la fin des haricots!

Heureusement, l'association nationale Terre de liens a acheté 1,5 ha de terres en 2013 et m'a permis de poursuivre l'aventure.

Je fais pousser une cinquantaine de légumes différents pour proposer une centaine de paniers chaque semaine, avec une petite pause en hiver quand même. C'est encourageant car les clients ont l'air satisfaits et me remercient souvent, ce qui me fait parfois devenir rouge comme une tomate.



Steve, Yanis et Nicolas récoltent les carottes

J'avoue que toute une équipe s'occupe de moi aux petits oignons: il y a Steve et Nicolas qui sont salariés mais aussi Yanis qui est stagiaire en alternance.

Justement en 2019, cette petite équipe n'est pas restée là à faire le poireau. Elle a dû faire face aux nombreux aléas climatiques: gelées tardives début mai, canicule dès juin, sécheresse pendant 4 mois, première gelée le 4 octobre. Pour couronner le tout,

une attaque d'altises (petits coléoptères noirs sauteurs) sans précédent, s'est abattue sur mes choux, navets et radis. C'était vraiment compliqué mais l'équipe y est arrivée.



Indispensables filets contre les altises



Carottes arrosées au goutte-à-goutte pendant la canicule

Grâce à la grande diversité des légumes, la vente directe et l'engouement pour l'agriculture biologique, je suis un jardin résilient et j'espère durer longtemps pour continuer à le prouver.

Ainsi, je rêve que fleurissent un peu partout des fermes nourricières et des transformateurs locaux artisanaux, pour que tout le monde puisse avoir accès à une alimentation saine, avoir le plaisir de cuisiner simplement avec les produits de son terroir. C'est un comble que d'être un habitant de cette campagne avec tous ces champs et d'être obligé d'aller en ville pour acheter sa nourriture. Mais j'arrête là mes salades.



Des heures passées à cueillir les haricots verts...

J'ai envie aussi de parler des maraîchers qui s'occupent de moi. Ils travaillent dehors au fil des saisons: ils sèment, ils plantent, ils binent, ils désherbent, ils arrosent, ils récoltent, ils conditionnent, ils réfléchissent aussi. Car il faut bien trouver des solutions face aux problèmes d'insectes ou d'aléas climatiques par exemple. Pourquoi ne pas décaler le semis, changer de variété, couvrir avec des voiles? Quand ouvrir, arroser ou blanchir la serre pour mieux y réguler la température estivale?

Pour enfin pouvoir proposer le fruit de leur travail à des clients curieux, compréhensifs, gourmets, soucieux du contenu de leur assiette, évitant le gaspillage, engagés dans une consommation plus responsable, plus éthique, plus écologique. Les clients ne sont pas bêtes comme chou!



Moi, le Jardin du Marais, je suis petit, mais avec d'autres producteurs locaux nous pouvons être nombreux. Avec le soutien de tous ces gens qui nous font confiance pour leur alimentation, notre modèle de développement est productif, économe en énergie et en ressources naturelles, rentable, résilient face à l'évolution accélérée du climat, créateur d'emplois, de liens entre les habitants d'un même territoire.

Alors, ne restons pas plantés là, agissons!

Janvier 2020